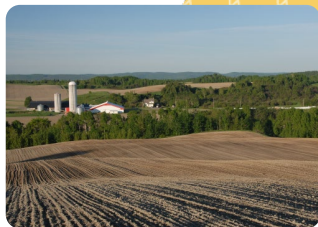


PROCÈS-VERBAL

Congrès général de l'Union des producteurs agricoles tenu les 5, 6 et 7 décembre 2023



Mardi 5 décembre 2023

Ouverture

Le président général, M. Martin Caron, ouvre le 99^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) en remerciant les gens présents. Il indique que le thème retenu cette année, *Agriculture et foresterie viables et durables*, a pour lui une signification toute particulière.

Il présente les membres du conseil exécutif, souligne leur apport et les remercie pour leur engagement. Il souligne aussi l'appui des conjoints et conjointes de ces membres qui prennent le temps de s'impliquer. Il présente également M. Charles-Félix Ross, Mme Magali Delomier et M^e Patrick Lareau.

M. Martin Caron termine en remerciant les membres du conseil général et les invite à se lever.

Sur une proposition de M. Michel Brien, appuyée par Mme Julie Gagnon, le 99^e Congrès général de l'UPA est ouvert.

Lecture de l'avis de convocation

Le directeur général, M. Charles-Félix Ross, lit l'avis de convocation. Sur une proposition de M. Martin Marcouiller, appuyée par M. Philippe Alain, l'avis de convocation est jugé conforme.

Procès-verbal du congrès général de 2022

M^e Patrick Lareau résume le procès-verbal du congrès général de 2022. Il est adopté à l'unanimité, sur une proposition de M. Pascal Rheault, appuyée par M. Jean-François Riendeau.

Programme et déroulement du congrès

M^e Patrick Lareau présente le déroulement du congrès. Un sujet est ajouté au point Divers : récupération des plastiques agricoles. L'adoption du programme ainsi modifié est proposée par M. Serge Lapointe, appuyée par M. Éric Leboeuf.

Règles de procédure

M^e Patrick Lareau attire l'attention des délégués sur certains articles du *Règlement concernant la tenue du Congrès général de l'UPA*. Puisque ce règlement fait partie des règlements généraux de l'UPA actuellement en vigueur, leur adoption au début du congrès n'est pas requise.

Rapport du président de la commission électorale

Le président de la commission électorale, M. André Mousseau, est invité à faire son rapport.

- Au poste de président général, une seule candidature, soit celle de M. Martin Caron, a été reçue dans les délais et jugée conforme;
- Au poste de premier vice-président général, une seule candidature, soit celle de M. Paul Doyon, a été reçue dans les délais et jugée conforme;
- Au poste de deuxième vice-président général, une seule candidature, soit celle de Mme Stéphanie Levasseur, a été reçue dans les délais et jugée conforme.

Il déclare donc les trois candidats élus par acclamation. Il précise que les dirigeants s'adresseront à l'assemblée le 7 décembre. Les dirigeants entrent en fonction à la clôture du congrès pour un mandat renouvelable de deux ans.

Il termine en remerciant les membres de la commission électorale, soit MM. Stéphane Alary, Daniel Habel, Daniel Gobeil et Charles-Félix Ross ainsi que M^e Diane Simard.

Rapport des activités

Le directeur général, M. Charles-Félix Ross, est invité à présenter le rapport des activités en compagnie de la directrice générale adjointe, Mme Magali Delomier.

Partie 1 : Portrait de l'UPA

M. Ross mentionne que le taux d'adhésion à l'UPA s'élève à 91,5 % en 2023. L'adhésion, qui fait la force de l'organisation, est le fruit d'un travail constant. Ainsi, M. Ross profite de l'occasion pour remercier le personnel et les administrateurs des fédérations régionales pour leurs efforts. Il poursuit en mentionnant que le Québec a la chance de compter sur l'un des secteurs agricoles les plus performants, dynamiques et résilients au Canada.

Partie 2 : Services aux producteurs et vie syndicale

M. Ross poursuit en faisant état des services et des activités en vie syndicale offerts aux producteurs au cours de la dernière année (information, formation, fiducies foncières d'utilité sociale, services juridiques, etc.).

Il termine en soulignant le travail des membres du comité de direction de la Confédération de l'UPA.

Vidéo rétrospective

Une vidéo rétrospective dresse le bilan médiatique. Les thèmes suivants sont abordés : campagne *Agriculture sous pression*, protection du territoire agricole, intempéries, tournée Mangeons local et événement Portes ouvertes.

Partie 3 : En action pour le présent et l'avenir

Mme Magali Delomier poursuit la présentation.

Commissions parlementaires, consultations prébudgétaires, consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, suivi attentif des changements législatifs et réglementaires, participation à plusieurs tables de travail, représentations politiques et ministérielles : de l'agroenvironnement à l'aménagement du territoire en passant par les enjeux de mise en marché, de valorisation et de commerce international, l'UPA a défendu les priorités des productrices et des producteurs.

Partie 4 : Valorisation, promotions et partenariats

Diverses activités se sont tenues en 2023 pour valoriser et promouvoir l'agriculture auprès de publics variés. M. Charles-Félix Ross poursuit en soulignant le travail de l'équipe de *La Terre de chez nous*, un hebdomadaire qui existe depuis 1929 malgré la crise des médias. Il invite les délégués à maintenir leur abonnement. Il termine avec un mot sur la marque employeur.

Sur une proposition de M. Jean-Thomas Maltais, appuyée par M. Normand Teasdale, le rapport des activités est approuvé.

Allocution du président général

Le premier vice-président général, M. Paul Doyon, invite le président général, M. Martin Caron, à prononcer son allocution.

Lors de son dernier discours, M. Caron a déclaré que le secteur agricole était productif et efficace et qu'il s'attendait à la même chose de la part des gouvernements. Il mentionne que pour arriver à atteindre nos objectifs, il est primordial de travailler sur plusieurs aspects : économie, environnement, aménagement du territoire et reconnaissance de la profession.

Les coûts de production ont explosé, tandis que les taux d'intérêt ont continué de grimper. Les aléas climatiques ont également fortement touché le secteur agricole, entraînant d'importantes pertes. Les budgets consacrés à l'agriculture sont faméliques. On pense assurer notre autonomie alimentaire et faire de l'agriculture un projet de société en y consacrant moins de 1 % du budget total. Il est plus que temps d'actualiser les programmes et les salaires et de reconnaître le travail fait par les producteurs. Pour y arriver, il est nécessaire d'augmenter les budgets et d'obtenir des engagements des gouvernements.

Une étude a démontré que le Canada investit trois fois moins que les États-Unis pour aider les entreprises agricoles à s'adapter aux changements climatiques. L'endettement des entreprises agricoles vient du désengagement des gouvernements. M. Caron dénonce également la lourdeur administrative relative à la réglementation en matière environnementale. Le système « deux poids deux mesures » dont le secteur

agricole fait l'objet est inacceptable. M. Caron souhaite travailler avec les différents ministères pour accompagner les producteurs dans l'adaptation de leur entreprise aux changements climatiques.

Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, le plan de mise en œuvre suit son cours. M. Caron mentionne que les projets d'éoliennes se multiplient et la filière batterie se développe près des terres agricoles. Il dénonce également le fait que le gouvernement fédéral pose des actions sans se préoccuper de l'aménagement durable du territoire. Cette façon de faire doit cesser. Toutes les superficies agricoles sont importantes et propices à des activités agricoles et forestières, indépendamment de leur classification. Les menaces au maintien et au développement des activités agricoles sont nombreuses et urgentes à contrer. Les terres agricoles sont notre premier outil; leur protection doit être une priorité nationale.

M. Caron s'inquiète de l'avenir de la profession. La valeur des terres agricoles est un frein pour la relève. À l'échelle mondiale, 70 % des terres agricoles appartiennent à 1 % des propriétaires. Ce n'est pas le cas au Québec, mais M. Caron invite les congressistes à la vigilance. Il martèle que les producteurs et productrices doivent être reconnus comme des professionnels de l'agriculture. Au Québec, 86 % de la relève a une formation postsecondaire en agriculture. Toutefois, de plus en plus de producteurs doivent occuper un deuxième emploi pour subvenir à leurs besoins.

M. Caron termine en mentionnant que les producteurs et productrices souhaitent être au cœur des solutions. Pour faire de l'agriculture une vraie priorité nationale, ils doivent être reconnus comme professionnels de l'agriculture et moteur économique des régions.

Dîner – Célébration de la famille agricole et de la famille agricole d'UPA DI

En marge du Congrès général, la Fondation de la famille agricole a proclamé la famille Marquis-Dion, de Sainte-Croix, famille agricole 2023.

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, UPA Développement international a, pour sa part, proclamé la famille Kassongo, de Diarradougou au Burkina Faso, famille agricole inTERREnationale.

Les deux familles sont invitées à monter sur la scène. M. Carl Marquis prend la parole pour remercier la Fondation et rendre hommage à sa famille.

Allocution du deuxième vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture (présidente d'assemblée : Stéphanie Levasseur)

Mme Stéphanie Levasseur présente M. Pierre Lampron, deuxième vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), et M. Scott Ross, directeur général de la FCA.

M. Lampron commence l'allocution en remerciant les dirigeants pour l'invitation et leur implication. Il poursuit en présentant la mission de la FCA. Dans son allocution aux congressistes, il fait état d'un certain nombre de gains à l'échelle fédérale qui faisaient suite à des demandes de la FCA, comme la création d'une banque de vaccins contre la fièvre aphteuse et l'augmentation du plafond sans intérêt du Programme de paiements anticipés.

M. Lampron indique que la FCA copréside le comité consultatif de la Stratégie pour une agriculture durable afin de s'assurer que les perspectives des producteurs sont prises en compte. La FCA a également formulé plusieurs recommandations lors des consultations prébudgétaires et a produit, cet automne, un rapport sur la santé financière des exploitations agricoles, lequel fournit un contexte et des statistiques à l'appui des recommandations de l'organisation.

La FCA travaille également sur une stratégie nationale de la main-d'œuvre, participe au processus de transformation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et siège au comité technique chargé d'améliorer la transparence des ventes de semences. La FCA a aussi demandé au gouvernement canadien de financer un bureau d'arbitrage des questions liées au futur code de conduite des épiceriers.

M. Lampron termine son allocution en faisant le point sur les communications et les événements qui ont eu lieu et ceux à venir.

Allocution du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

Les congressistes visionnent d'abord une vidéo présentant un message du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), M. Lawrence MacAulay. M. Martin Caron invite ensuite M. Francis Drouin, secrétaire parlementaire d'AAC, à prononcer son allocution.

M. Drouin amorce son allocution en partageant son plaisir d'être devant les congressistes et en mentionnant que Mme Marie-Claude Bibeau, malgré ses nouvelles fonctions, demeure une alliée des producteurs et productrices au fédéral.

M. Drouin reconnaît que l'année 2023 n'a pas été de tout repos au regard, principalement, du contexte économique difficile, de la hausse des coûts de production, de la pénurie de main-d'œuvre et des événements climatiques extrêmes.

Il poursuit avec un bilan de la dernière année. Il rappelle la signature, en mars, du Partenariat canadien pour une agriculture durable. Il indique aussi que les ministres canadien et québécois de l'Agriculture se sont entendus sur des améliorations aux programmes de gestion des risques pour les rendre plus rapides, équitables et faciles à comprendre et pour mieux protéger les producteurs face aux risques climatiques. Ils vont continuer de collaborer avec les producteurs pour s'assurer que les programmes répondent adéquatement aux besoins. M. Drouin fait également référence aux premiers appels de projets du nouveau programme Innovation bioalimentaire 2023-2028, au programme de paysages agricoles résilients, aux deux nouveaux laboratoires vivants sur le territoire québécois, au nouveau défi de réduction du méthane agricole, au projet pilote pour les employeurs reconnus ainsi qu'au nouveau Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier.

Il poursuit en déclarant que le gouvernement a tenu ses engagements à l'égard des compensations promises dans le cadre des récents accords commerciaux. Des compensations pour l'Accord Canada-États-Unis-Mexique commenceront dès l'an prochain.

Le gouvernement fédéral affirme favoriser les échanges. Le ministre fédéral de l'Agriculture revient d'ailleurs d'une tournée en Asie où il fait la promotion des produits d'ici. M. Drouin annonce l'ouverture d'un bureau commercial aux Philippines entièrement consacré à l'agriculture.

Les agriculteurs ont un rôle essentiel à jouer pour que le Canada atteigne la carboneutralité. M. Drouin est convaincu qu'ensemble, nous trouverons des stratégies pour une agriculture durable et viable.

M. Caron invite les délégués à poser des questions. Elles portent essentiellement sur les travailleurs étrangers temporaires, l'assurance récolte, le secteur de l'abattage, les audits des produits biologiques et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Pour conclure, M. Caron indique que le budget consacré à l'agriculture est toujours en baisse et ne représente que 0,5 % du budget total, ce qui est insuffisant si on veut faire de l'agriculture un projet de société. Il enjoint à M. Drouin de transmettre le message à Ottawa.

Ateliers – Étude des résolutions

Les délégués se réunissent en ateliers pour étudier les résolutions soumises par les groupes affiliés. Elles sont regroupées selon quatre thèmes :

- Aménagement du territoire et main-d'œuvre
- Sécurité du revenu et mise en marché
- Environnement et énergie
- Programmes et politiques agricoles

Mercredi 6 décembre 2023

Huis clos des délégués

Un huis clos des délégués est tenu.

Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes

Les congressistes participent à la Marche pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes qui culminera devant le Parlement.

Réunion plénière (président d'assemblée : Paul Doyon)

M. Paul Doyon prend la parole en tant que président du comité des finances. Il présente la composition de ce dernier ainsi que M. Bernard Grandmont de Raymond Chabot Grant Thornton. Il invite enfin le trésorier de l'UPA, M. Denis Roy, à présenter les résultats financiers de l'organisation.

Présentation et adoption du rapport financier

M. Denis Roy remercie M. Doyon et présente le rapport financier regroupant les trois fonds.

M. Paul Doyon invite les délégués à poser des questions. Devant les résultats plutôt difficiles pour l'immeuble, on s'interroge à savoir si des réflexions ont été entamées pour modifier la façon de faire. On mentionne travailler présentement avec les groupes locataires pour revoir le modèle d'affaires de la Maison de l'UPA.

Sur une proposition de M. Jean-Marc Ménard, appuyée par M. Éric Leboeuf, le rapport financier est adopté.

Les états financiers groupés de la Confédération, des fédérations régionales et des syndicats locaux sont présentés à titre informatif.

Nomination des auditeurs

Sur une proposition de M. Robert Beaumont, appuyée par M. Michel Brien, il est résolu de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit des prochains états financiers.

Règlement sur les contributions

M. Doyon invite le trésorier adjoint de l'UPA, M. Mathieu Bolduc, à présenter les changements souhaités au *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles*. Comme recommandé par le conseil général, l'enveloppe des contributions sera haussée de 1 % à compter du 1^{er} août 2024. M. Bolduc lit également la résolution pour l'adoption de cette modification.

Sur une proposition de Mme Ana Maria Martin, appuyée par M. Marcel Denis, la résolution est adoptée. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Rencontre avec les chefs des partis d'opposition

Marc Tanguay, chef de l'opposition officielle

M. Martin Caron présente M. Marc Tanguay, chef de l'opposition officielle et chef du Parti libéral du Québec.

M. Tanguay considère que l'agriculture fait face à des défis énormes, notamment la protection des terres agricoles. L'étalement urbain doit se faire en harmonie avec les terres agricoles. Le Parti libéral demande la révision complète de La Financière agricole du Québec. Des programmes adaptés aux changements climatiques sont requis rapidement, tout comme des incitatifs financiers pour le repreneuriat, de nouveaux outils pour les femmes en agriculture et un soutien additionnel pour agir en santé mentale, notamment en finançant davantage l'organisme Au cœur des familles agricoles. La lourdeur bureaucratique, l'automatisation, la recherche et le développement, la création d'une charte des régions et l'élaboration d'une politique bioalimentaire québécoise forte sont aussi des questions importantes. M. Tanguay estime que le gouvernement doit être un partenaire de premier plan. Il s'engage à appuyer les producteurs et productrices dans leurs demandes.

L'allocation est suivie d'une période de questions. On y traite notamment des sujets suivants : l'accès aux terres et le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles, l'investissement en forêt privée, le financement de l'organisme Au cœur des familles agricoles et le budget du MAPAQ.

M. Caron remercie M. Tanguay de sa présence. Il mentionne qu'un changement est nécessaire et revient sur quelques questions, notamment l'accaparement des terres, l'importance d'être reconnus comme professionnels et les sommes considérables que les producteurs versent en écofraîs.

Émilise Lessard-Therrien, co-porte-parole de Québec solidaire

M. Martin Caron présente Mme Émilise Lessard-Therrien, co-porte-parole de Québec solidaire.

Mme Lessard-Therrien se dit préoccupée par les événements climatiques extrêmes, l'inflation, l'endettement, la santé mentale, la paperasse et l'absence de réciprocité des normes. Elle estime que le Québec a de puissants leviers pour agir et qu'il est urgent de se doter d'une réelle politique de souveraineté alimentaire. Elle souhaite que l'achat local dans les institutions devienne une priorité nationale. M. Lessard-Therrien poursuit en mentionnant que l'agriculture est le secteur le plus structurant pour nos régions. Il est donc nécessaire de protéger les terres agricoles face aux intérêts spéculatifs, de décentraliser les infrastructures, de s'attaquer aux terres en friche et d'accorder plus de répit aux productrices et producteurs en détresse psychologique. Elle souhaite faire des régions de véritables milieux de vie. Il faut choisir de faire une agriculture durable pour qu'elle soit pérenne. Elle conclut en affirmant que les producteurs et productrices agricoles sont au cœur de la solution pour nourrir le Québec.

Les délégués sont invités à poser des questions. Celles-ci portent principalement sur la refonte des programmes d'assurance récolte, la taxe sur les gros véhicules, le problème d'accès aux terres, la hausse du salaire minimum et la nécessité d'investir en forêt privée.

M. Caron remercie Mme Lessard-Therrien pour sa présence et conclut en mentionnant que l'appui de Québec solidaire est nécessaire pour que les producteurs et productrices agricoles soient enfin reconnus comme des professionnels de l'agriculture.

Paul St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition

M. Martin Caron présente M. Paul St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition et chef du Parti québécois.

M. St-Pierre Plamondon salue la détermination, le courage et la résilience des producteurs et productrices agricoles. Il rappelle que pour le Parti québécois, l'agriculture n'est pas seulement un secteur de l'économie. Elle est une source d'affirmation, de fierté et de sécurité. L'État québécois a donc la responsabilité d'appuyer ce secteur d'avenir. L'étalement urbain est une grande préoccupation et l'actuelle consultation nationale sur la protection du territoire et des activités agricoles doit tendre vers une protection accrue du territoire agricole. M. St-Pierre Plamondon estime qu'investir dans l'agriculture est une question de sécurité nationale. L'indépendance alimentaire est une vision qui n'a pas été achevée, ce qui menace nos intérêts. Des solutions sont possibles : mettre en œuvre un plan de zonage agricole pour protéger les terres, instaurer des désincitatifs à laisser les terres en friche, réduire le fardeau administratif, prévoir une meilleure adaptation aux changements climatiques et freiner l'accaparement des terres par des multinationales étrangères. M. St-Pierre Plamondon se donne comme mandat de tenter d'influencer le gouvernement dans la bonne direction.

Une période de questions suit l'allocution de M. St-Pierre Plamondon. Elles portent notamment sur l'obligation d'exploiter les terres agricoles et la nécessité d'investir en forêt privée.

M. Caron remercie M. St-Pierre Plamondon pour son passage au congrès. Il conclut en mentionnant qu'il est urgent d'agir et de soutenir davantage l'agriculture.

Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

M. Martin Caron présente M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

M. Lamontagne indique que les difficultés vécues en 2023, tant économiques que climatiques, se sont fortement répercutées sur le secteur. Il rappelle la création d'un fonds d'urgence pour les entreprises en difficulté, l'ajustement de certains programmes comme l'assurance récolte, une réforme à venir de ce programme et une attention particulière aux productrices et producteurs d'Abitibi-Témiscamingue touchés par la sécheresse. Le secteur porcin a retenu son attention, au regard notamment des programmes de La Financière agricole du Québec et d'une étude indépendante sur la restructuration du secteur, qui sera disponible l'hiver prochain.

Le ministre fait référence à plusieurs investissements en cours d'année pour accroître l'autonomie alimentaire. Il mentionne aussi que l'exercice entamé il y a 18 mois pour accroître l'efficacité et la cohérence des programmes du ministère a occasionné des retards dans les divers appels de projets. Le programme Prime-Vert fait partie de ces retards, mais des détails seront annoncés prochainement. M. Lamontagne confirme également que l'initiative ministérielle Relève agricole et entrepreneuriat (5 M\$) bénéficierait de 3 M\$ additionnels en raison de son succès.

M. Lamontagne rappelle qu'il a donné suite aux demandes de l'UPA concernant l'atteinte d'une formule de financement plus équitable (projet de loi 28), que le nouveau plan directeur du ministère des Ressources naturelles et des Forêts fait désormais une place à l'industrie acéricole en terres publiques et qu'il travaille actuellement, avec son collègue Benoit Charette, sur les nombreuses exigences administratives et environnementales dans le secteur agricole.

En conclusion, M. Lamontagne indique que son ministère planche sur la prochaine politique bioalimentaire (2025) et que ses trois priorités en 2024 pour une agriculture pérenne seront les défis de relève, l'empreinte environnementale du secteur et la mise à niveau des programmes de gestion des risques.

M. Caron invite à poser des questions au ministre. On attire l'attention de ce dernier sur plusieurs problèmes : défis de la relève agricole, difficultés vécues en régions périphériques, lourdeur administrative associée à la réglementation environnementale, programmes d'assurance récolte qui ne sont pas à la hauteur des besoins, pression sur le territoire agricole, difficultés relatives à l'abattage de proximité, manque de financement des programmes services-conseils et multiplication des projets d'éoliennes en zone agricole.

M. Lamontagne remercie les congressistes. M. Caron conclut en remerciant le ministre pour son écoute et en mentionnant que les producteurs et productrices seront à ses côtés pour livrer bataille afin d'obtenir les budgets nécessaires pour nourrir le Québec.

Jeudi 7 décembre 2023

Réunion plénière

Rapport des ateliers

Les délégués procèdent à l'étude des résolutions traitées en ateliers. Deux résolutions sont étudiées en plénière.

La résolution 1.2, *Accès aux terres agricoles pour les producteurs*, a été adoptée majoritairement telle qu'amendée en atelier. Sur une proposition de Mme Ana Maria Martin, appuyée par M. Marcel Denis, la résolution est mise à l'étude. Un changement est apporté. Elle est ratifiée unanimement telle qu'amendée par la plénière.

La résolution 3.5, *Reconnaissance de l'expertise des producteurs agricoles en matière de gestion phytosanitaire*, a été adoptée majoritairement telle qu'amendée en atelier. Sur une proposition de M. Philippe Leroux, appuyée par M. Jean-Marc Ménard, la résolution est mise à l'étude.

Deux délégués interviennent pour inviter les producteurs à la prudence. On mentionne que les producteurs ont tous un objectif commun : trouver une façon de réduire l'utilisation des pesticides. Il a été démontré que lorsqu'il y a un suivi rigoureux qui est exercé en matière de gestion, une réduction excessive de l'utilisation des pesticides est observée. Les délégués sont invités à avoir une bonne réflexion sur le vote; l'UPA a comme mission de défendre ses membres, tant en ce qui a trait à leur santé qu'à celle de l'environnement. On déplore le fait que ces pesticides sont souvent utilisés comme « police d'assurance ».

Aucun amendement n'est apporté à la résolution. On procède à un vote à main levée. La résolution est adoptée à la majorité.

Les autres résolutions sont ratifiées à l'unanimité.

Résolutions extraordinaires

Aucune résolution extraordinaire n'a été retenue par le comité des résolutions.

Divers

M. Paul Doyon fait le point sur les plastiques agricoles. Au cours des dernières années, des projets pilotes ont vu le jour pour la récupération des plastiques agricoles. On a précipité la mise en œuvre d'un règlement et c'est ainsi que les écofrais ont été mis en place. Un comité a été créé pour définir les modalités et la façon de récupérer les plastiques. Un modèle unique pour toute la province n'est pas possible. M. Doyon mentionne continuer à travailler sur le projet.

Conférence

Mme Stéphanie Levasseur présente M. René Vézina, chroniqueur et journaliste économique.

Le contexte économique est difficile, mais moins qu'escompté. Plusieurs indicateurs confirment que le Québec s'en tire à bon compte. Les craintes d'une dure récession s'estompent, mais on observe un

ralentissement en raison des taux d'intérêt, d'une hausse des cas de faillite et d'une légère hausse du taux de chômage. On observe également une hausse de l'inflation, mais la tendance est au repli.

Ailleurs sur la planète, les prix de l'énergie ont connu une hausse vertigineuse. Les PME sont encore plus durement touchées. Le Québec jouit d'un avantage avec son énergie propre et abordable. Cette énergie abordable devrait toutefois servir à combler les besoins de base, comme nourrir la population.

L'actuelle pénurie de main-d'œuvre est au cœur des problèmes que vivent tous les secteurs économiques. Ce phénomène risque de perdurer, en raison notamment de la démographie. M. Vézina mentionne également que l'âge moyen des producteurs tend à augmenter et qu'il y a moins de repreneurs, ce qui met en danger la pérennité du secteur bioalimentaire.

Les coûts de main-d'œuvre sont un problème au Québec en raison de la pénurie, qui s'explique par la démographie. Certaines régions sont plus touchées que d'autres. Au Québec, le taux d'activité est plus bas qu'ailleurs. M. Vézina réitère que le facteur humain est crucial pour une agriculture et une foresterie durables et viables. Il aborde également des problèmes liés aux travailleurs étrangers temporaires. L'automatisation, selon lui, fait aussi partie des solutions, avec le soutien des pouvoirs publics.

Discours des dirigeants élus

Les trois dirigeants prononcent tour à tour leur discours. Tous remercient les personnes qui les ont appuyés au cours de leur carrière.

Clôture

La clôture du 99^e Congrès général de l'UPA est proposée par M. Jean-Paul Tardif et appuyée par Mme Natacha Lagarde.